

Avignon, le 20 Octobre 2019

Secrétariat  
Provisur Adjoint  
Affaire suivie par :  
Provisur Adjoint

**Objet : Délivrance Diplôme  
BTS – SESSION 2019**

Madame, Monsieur,

Vous avez obtenu votre **BTS** lors de la session 2019, nous vous en félicitons.

Nous vous informons que les diplômes seront à retirer auprès du secrétariat des Provisurs Adjoints du Lycée AUBANEL, suivant les modalités ci-dessous, et à compter du **Lundi 04 Novembre 2019**.

- Le diplôme sera délivré aux candidats sur présentation d'une pièce d'identité.  
En cas d'impossibilité, le candidat peut se faire représenter par une personne majeure de son choix, qui devra présenter sa pièce d'identité, et la photocopie de la pièce d'identité du candidat, ainsi que la procuration ci-jointe dûment renseignée.
- Aucun diplôme ne sera envoyé par voie postale.

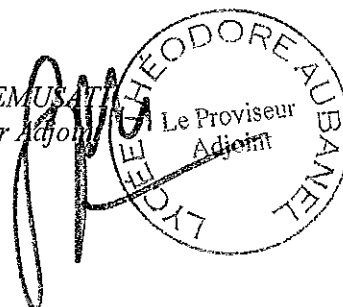
Les diplômes seront à la disposition des candidats pendant une période de deux ans.

Exemple : Pour la session 2019 les diplômes seront conservés jusqu'en Novembre 2021. A l'issue de cette période ils seront détruits.

- Les retraits des diplômes se feront uniquement suivant les jours et horaires ci-dessous.

JOURS	HORAIRES
LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI	DE 15 H A 17 H30

Sylvie REMUSATI  
Provisur Adjoint



PJ. Procuration

**PROCURATION**  
**Pour retrait d'un diplôme**

**TITULAIRE DU DIPLOME :**

Je soussigné(e)

NOM : .....  
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOMS : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

**DONNE PROCURATION A :** (personne qui vient retirer le diplôme)

NOM : .....  
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOM : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

**POUR RETIRER MON DIPLOME DE :**

Bac général  Bac technologique  Bac professionnel  BEP  CAP

BTS  Mention complémentaire niveau V  Mention complémentaire niveau IV

Autres : .....

Série ou spécialité .....

Préparé au Lycée .....

Fait à ..... le .....

Signature du titulaire du diplôme

Signature de la personne qui retire le diplôme

**PIECES A FOURNIR AVEC LA PROCURATION :**

- Photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme
- Pièce d'identité originale de la personne qui vient retirer le diplôme.